École Élémentaire Daniel Galland
Rue des Noblets - 91 770 Saint-Vrain
01 64 56 12 62
0910441k@ac-versailles.fr

Saint-Vrain le 24 novembre 2022

CONSEIL D' ÉCOLE 1/3 DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2022

18h30 ... 20h30

École Élémentaire DANIEL GALLAND - 91 770 Saint-Vrain

Présents *:*

*** MAIRIE :**
Mme Le Maire de Saint-Vrain – Mme Corinne Cordier
Monsieur Luc Sarrelabout adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire, jeunesse.

*** REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES pour la FCPE :**
Mme Billot (présidente), Da Silva, Girard, Guerletin, Le Forban, Legros, Sipra Pasquier, Vallois.

*** ENSEIGNANTS :**

Mme Frédérique SALHI	CPa
Mme Émilie GUIHARD	CPb
Mme Catarina CESPEDES	CE1 (en arrêt)
Mme Clémentine KARRER	CE1 (remplaçante)
Mme Sabine GAUTHIER	CE1 (remplaçante)
Mme Stéphanie LEFEBVRE	CE2
Mme Ségolène BERCHER	CE2
M. Cyril CAZENAVE VERGEZ	CM1 (en arrêt)
M. Olivier TETART	CM1 (remplaçant excusé)
Mme Stéphanie ODASSO	CM1- CM2 (secrétaire de séance)
Mme Marine DENIS	CM2 (secrétaire de séance)
M. Philippe DESSALLES	CM2
Mme Marion QUESNE	ULIS École
Mme Christine TEXIER	RASED

- **bilan des élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école (actions et projets de la FCPE), remerciements de la FCPE.**

Vote par correspondance total depuis la 3ème année :

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	302
Nombre de votants	135
Nombre de bulletins blancs ou nuls	4
Nombre de suffrages exprimés (S)	131
Taux de participation	44.70%

Cette année la FCPE reconduit son engagement et ses actions. Une vente de chocolats a été mise en place afin de cofinancer la classe de découverte des CM2. Une action ZUMBA est prévue pour le 7 janvier également. Une foire aux livre est à l'étude. La décoration saisonnière des abords de l'école est une action très appréciée qui sera reconduite cette année. Les décorations de Noël seront installées le week-end des 3 et 4 décembre. Comme l'an dernier, la mairie se charge de l'installation et la gestion de la boîte aux lettres du Père Noël.

Les parents d'élèves remercient la mairie pour le cadeau de rentrée qui était un livre cette année : cadeau très apprécié.
Les remerciements de la FCPE s'adressent également à l'école pour l'organisation et l'accueil des familles nouvellement arrivées sur l'école et pour la mise en place d'un accueil de rentrée serein et rassurant.

- **bilan de rentrée (présentation du RASED, évolution des effectifs, nouvelle équipe enseignante, gestion des remplacements d'enseignants, dispositif ULIS École), état des lieux COVID.**

  - Présentation du RASED de La Ferté Alais
  * dominante pédagogique ; Mme Fabienne Bessin (pas d'autorisation parentale de prise en charge, mais lettre d'information de prise en charge)
  * dominante relationnelle ; Mme Christine Teixier (pas d'autorisation parentale de prise en charge, mais lettre d'information de prise en charge)
  * psychologue de l'éducation nationale ; Mme Dimey (autorisation parentale indispensable pour bilan individuel contrairement aux observations en classe)
  Ce dispositif éducation nationale est propre au premier degré.
  La plaquette RASED est disponible pour les familles (fonctionnement, missions, contact).
  Les interventions se font sur le cadre scolaire à la demande des parents ou enseignants, suite aux résultats aux évaluations nationales ou à toute autre observation.

Organisation des concertations en début d'année puis synthèse puis décision des prises en charge.
Les membres du RASED sont « personnes ressource » et peuvent au titre de leur diplôme d'enseignant spécialisé apporter leur aide aux enseignants dans la différenciation pour les élèves à besoin particulier, pour la rédaction des PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Éducative)
Les prises en charges sont toujours mises en place avec des critères de fin de prise en charge pour déterminer à quelle étape l'aide doit s'arrêter. Les élèves en situation de handicap ne bénéficient pas de l'aide du RASED.
Les échanges avec les familles peuvent se faire lors de rendez-vous à l'école, sur l'antenne de La Ferté Alais, par téléphone…
L'intervention de la psychologue de l'éducation nationale concerne des bilans et non pas des suivis.
Le RASED est également associé pour la tenue des ÉSS (Équipe de Suivi de Scolarisation en faveur des élèves en situation de handicap possédant un dossier MDPH) pour les ÉÉ (Équipes Éducatives pour les élèves à besoin particulier) ainsi que pour les propositions de passages anticipés ou de maintiens.
Certaines demandes de test psycho-métriques (WISC) émanant des familles ne peuvent pas être honorées faute de temps disponible pour la psychologue du RASED qui intervient sur un grand nombre d'écoles.
Chaque année l'inspectrice de secteur détermine les priorités des interventions du RASED.
Les éléments relatifs au suivi éventuel de l'élève par le RASED demeurent des données internes à l'école. Les PAP ou PPRE sont transmis au collège sous forme de document « passerelle ».
Le Rased peut également intervenir ponctuellement sur une classe, sur demande de l'enseignant concerné ou sur proposition du Rased lui-même.

<u>- Effectifs au 14/11/22 : 186 élèves</u>
CPa Mme Salhi : 19
CPb Mme Guihard : 19
CE1 Mme Cespedes / Mme Karrer / Mme Gauthier : 22
CE1-CE2 Mme Bischoff : 23 (9 + 14)
CE2 Mme Lefebvre / Mme Bercher : 27
CM M. Cazenave / M. Tetart : 25
CM1-CM2 : Mme Odasso : 23 (12+11)
CM2 Mme Denis / M. Dessalles : 28
ULEC Mme Quesne : 12 élèves inclus dans les effectifs ci-dessus

L'année dernière nous commencions en septembre avec 185 élèves. Les effectifs sont stables malgré l'ouverture de classe qui a été décidée par anticipation afin de pouvoir accueillir une douzaine d'élèves en cours d'année au rythme des livraisons des nouveaux lots.

2 nouveaux collègues : Mme Cespedes et Mme Bercher.
Mme Karrer, Mme Gauthier remplacent Mme Cespedes (Mme Karrer lundi, jeudi et vendredi, Mme Gauthier le mardi jusqu'au 29-11-22, Mme Gauthier à 100 % jusqu'au retour de Mme Cespedes à partir du 1er décembre) et M. Têtart (remplacement de M. Cazenave Vergez jusqu'à son retour en janvier).
Il est à noter que la situation et la gestion des remplacements est sous tension en ce moment : M. Têtart peut être réquisitionné sur des remplacements dans d'autres écoles (écoles de 2 classes ou écoles sévèrement impactées par des absences).
Les enseignants remplaçants reçoivent les codes Klassly pour pouvoir communiquer avec la classe dont ils ont la charge.

L'équipe AESH est modifiée également : départ en retraite de Mme Armaing, arrivée de Mme Wendy Boret. Restent Mmes Moisson, Falourd et M. Louin.

État prévisionnel rentrée 2023

CYCLE II			**CYCLE III**		**Total**	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
					8	
					1	
24	**37**	**34**	**40**	**40**	**175**	**187**
2	**5**	**2**	**2**	**1**	**12**	

- Présentation du dispositif ULEC par Mme Marion Quesne, enseignante coordinatrice :

Le dispositif ULIS ÉCOLE (ULEC) permet la scolarisation d'un groupe de 12 élèves en situation de handicap présentant des troubles des fonctions cognitives. L'objectif est d'inclure un maximum élèves dans leur classe de référence avec les élèves de leur classe d'âge. Cela est permis après analyse et observation du profil de chaque élève, ce qui aboutit à un emploi du temps personnalisé et évolutif en cours d'année et selon les compétences travaillées. Ces élèves effectuent donc des passerelles permanentes et quotidiennes entre la classe de référence et l'ULEC où les fondamentaux sont principalement sollicités. L'effectif de 12 élèves comporte 3 filles et 9 garçons. Les AESH sont Mme Falourd, Mme Moisson, Mme Boret et M. Louin. En fonction de leurs contrats, ce personnel éducation nationale, intervient de manière mutualisée ou individuelle en accompagnant un/une seul/e élève. Les postes à profil pour coordonner une ULEC sont occupés soit par du personnel titulaire du CAPPEI soit par du personnel faisant fonction, soit par des enseignants engagés dans la formation CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive).

Point COVID :

Préconisations actuelles :

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • **Hybridation au lycée selon le contexte local**
Protocole sanitaire	• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention	• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • **Limitation du brassage par niveau obligatoire** • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service	• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le premier degré** • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**
Activités physiques et sportives	• Pas de restriction	• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. **En intérieur, distanciation adaptée à respecter**	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les **activités de basse intensité** compatibles avec une distanciation sont permises

- **pédagogie et projets : annonce des engagements par classe, par niveaux, par cycles sur divers projets, rencontres et actions, sorties régulières (gymnase, natation …) et occasionnelles, classe de découverte, apiculture, fête de fin d'année, Projet Voltaire, éducation à la santé, PACTE, Kit Images du Louvre + constellation, PAPI, E3D, Écomobilier ...**

- L’école a commencé les navettes au gymnase grâce à la mise en place d’une réservation de bus tous les mardis pour toutes les classes ne se rendant pas au gymnase à pied (CM1-CM2 Mme Odasso et CM2 M. Dessalles).
- Toutes les classes de l’école sont concernées par un stage massé à l’Aquastade de Mennecy pour des séances quotidiennes sur 2 semaines (soit 8 séances) à l’exception des CE2 (décision commune sur la circonscription).
- Les CM2 de Mme Odasso et M. Dessalles iront au mois d’avril à Croq pour un séjour de découverte du milieu (Limousin).
- L’école s’est engagée dans un projet de récolte de jeux et jouets nommé Écomobilier. Cette action étoffera notre dossier de demande de renouvellement du label E3D (école en démarche de développement durable).

ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

écomobilier

- L'école s'est également engagée dans un projet artistique et culturel double : mise en place d'une chorale avec une intervenante Mme Claire Monestier rémunérée par l'entremise de la CCVE, et un projet photographique pour lequel nous avons obtenu une subvention de 1450€ de la part de la direction académique. Les tablettes financées par la mairie serviront d'appareil photo. Par ailleurs, toujours sur le volet artistique, l'école accueillera le Kit Images du Louvre qui rassemble quinze œuvres du musée, reproduites sur des bâches géantes afin de pouvoir les observer et les décrire à l'école.

- S'agissant de l'apiculture, nous sommes à la recherche d'un apiculteur qui pourra piloter l'école dans la réalisation des tâches apicoles.

- La fête de fin d'année sera reconduite : ce sera l'occasion de montrer et faire entendre aux familles les chants travaillés en chorale mais également les photographies réalisée lors du projet évoqué ci-dessus.

- L'abonnement à la plateforme Projet Voltaire pour l'apprentissage de l'orthographe est reconduit (du CE1 au CM2).

- Dans le cadre « éducation à la santé » un étudiant en médecine et ancien élève de notre école, viendra proposer un module « sommeil » et « dangers des écrans » aux élèves de l'école.

- Les sorties à la bibliothèque de St Vrain se poursuivent cette année.

- L'école s'est inscrite à l'USEP pour participer à des rencontres sportives. Les déplacements se feront en bus. La mairie pourra les prendre en charge directement en fonction des décisions budgétaires, ou indirectement en remplaçant quelques navettes bus-gymnase du mardi par les transports USEP à concurrence de la somme demandée. Une participation financière sera probablement demandée afin de compléter l'investissement total qui est de 1137€.

- évaluations nationales CP - CE1

Du 12 septembre au 23 septembre 2022 pour les CP : première cession d'évaluations nationales. Une autre cession aura lieu à partir de janvier 2023 en faveur des CP uniquement. Ces deux semaines ont été consacrées à proposer aux élèves concernés 5 séquences : 2 en mathématiques et 3 en français. En français, les exercices portaient sur la reconnaissance des lettres, la phonologie, la compréhension orale de mots, de textes et de phrases.En mathématiques, les activités portaient sur : savoir écrire les nombres, savoir comparer des nombres, associer un nombre à une position, réaliser des assemblages en géométrie. Les évaluations sont bien réussies dans l'ensemble ; elles permettent aux enseignantes de déterminer les domaines et sous domaines sur lesquels mettre l'accent : conscience phonologique (syllabes et sons) en français et en mathématiques, la géométrie ainsi que l'association d'un nombre à une position.
Du 12 septembre au 23 septembre 2022 pour les CE1 : 5 séquences également. 4 séquences collectives et une séquence individuelle de lecture de textes.

En français, les activités rassemblaient des dictées, des exercices de compréhension de mots et de phrases en lecture autonome mais également lues par l'enseignante. En mathématiques, les exercices comportaient des additions, des soustractions, des exercices de placement de nombre sur une ligne graduée, des dictées de nombres, des problèmes, des calculs en ligne et un assemblage en géométrie. Les résultats sont plutôt satisfaisants. Les calculs en ligne vont requérir davantage de séances d'apprentissage. Tout comme pour les évaluations CP, les évaluations CE1 ont abouti à une restitution aux familles.

- **points mairie :**

- travaux (effectués et restants),
marquage au sol parking enseignant, transformation des bordures en places de stationnement, visiophone, porte de classe de Mme Salhi et de Mme Quesne, sonnerie extérieure alarme évacuation, portail du parking enseignants, passage piéton parking des jardins,
Un problème risque en particulier de se poser cet hiver, avec la classe de CM2 (fenêtre qui ne ferme pas + 2 radiateurs seulement pour 3 dans les autres classes de l'étage).
La mairie se saisit de ces demande afin d'y répondre au plus vite et d'étudier la faisabilité de certaines d'entre-elles.

- stationnement parking des jardins et Brassens (stationnement abusif, demande de marquage),
- stationnement abusif aux abords de l'école,
- fermeture des barrières rue des Noblets,

Les marques d'incivilités sont de plus en plus présentes ; la présence du policier municipal sera réévaluée afin de répondre au mieux à ces difficultés.

- question du droit à l'image pour les publications de photos d'élèves sur la page Facebook

La demande de rajout d'une mention par rapport à l'usage des réseaux sociaux est évoquée.

- wifi et utilisation du matériel informatique,
Quelques perturbations d'accès au réseau se sont fait sentir empêchant le bon usage d'internet. L'accès au wifi est permis grâce à l'installation de points de relais qui seront installés en plus grand nombre d'ici peu pour permettre une meilleure couverture.
L'installation d'un serveur NAS a été effectuée afin de permettre l'enregistrement et la récupération des données sur n'importe quel ordinateur et offrir également une solution de sauvegarde.

- choix budgétaires (bus, investissement fournitures, investissement classe de découverte…)

La mairie renouvelle son engagement et son effort en faveur du financement de la classe de découverte des CM2. Les navettes pour se rendre au gymnase en bus sont réservées de novembre à avril. Le budget alloué aux fournitures des classes reste stable et conséquent (45€ par élève soit 8930€ pour l'année).

- point périscolaire :
  - accueil des nouvelles familles (informations sur le fonctionnement périscolaire),
  - étude : problématique du personnel encadrant pour l'étude, gestion des élèves en fin de devoirs,
  - durée du temps du goûter,
  - cantine : organisation mise en place, choix du prestataire et des menus.

  L'accueil des nouvelles familles est pris en charge par Mme Hély pour l'interface mairie, qui communique aux parents les informations relatives au périscolaire (garderie, étude, cantine, centre de loisirs) et procède aux inscriptions. Mme Hély ainsi que la nouvelle secrétaire de mairie renvoient systématiquement les familles vers M. Dessalles pour validation de l'inscription et pour la prise de contact avec l'école.
  A l'inverse, lorsque les familles s'adressent directement à l'école, M. Dessalles renvoie systématiquement les familles vers Mme Hély et la mairie pour l'inscription scolaire et les inscriptions périscolaires. Les familles ayant inscrit leur enfant et n'ayant pas contacté l'école sont néanmoins sollicitées par le directeur. (nb : en France, ce sont les mairies qui inscrivent les enfants et non les écoles ; les écoles procèdent à l'admission une fois l'inscription signée par Mme le maire ou son adjoint). Un livret mémo est donné au moment de l'inscription par la mairie ; quant à l'école, un document d'accueil est également confié aux familles prenant contact. Ce document contient les horaires de l'école, les conditions d'accueil, les conditions d'accès aux listes des classes + codes Klassly + fiche de renseignements + listes de fournitures, les conditions de rentrée scolaire, les adresses mail de Mme Hély, de M. Dessalles et les numéros de téléphone importants.

  S'agissant de l'étude, des difficultés de recrutement se font ressentir, ce qui ne permet pas toujours la prise en charge des élèves par 3 adultes encadrants ; ce qui est la meilleure configuration. Malgré ses efforts de recrutement la municipalité peine à recruter du personnel volontaire pour un service de 1h30 par jour, ce qui peut se comprendre.

  La durée du goûter de l'étude et de la garderie s'étend en principe de 16h30 à 17h. En revanche, il peut arriver que la fin du goûter de la garderie s'étende au-delà de cette période car la prise en charge des groupes suite à l'appel, le déplacement jusqu'à la cantine et la prise du goûter lui-même peuvent prendre davantage de temps.

  Le prestataire des repas de midi reste Yvelines restauration ; la réponse à l'appel d'offre de la mairie ayant rempli les conditions en termes de coûts et de qualité. L'impact financier n'est pas le même suite à une augmentation des exigences en

termes de qualité suite aux attentes des familles (davantage de produits bio et végétaux de qualité). La mairie étudie la répartition de ce surcoût : les repas pourraient passer de 3,40€ à 3,90€ en janvier 2023. Les parents inscrivent sur le portail familles le choix du menu : viande ou végétarien. Les animateurs vérifient au moment du passage en cantine le choix de l'option et confient à chaque élève un carton symbolisant le menu. Ce carton est présenté au personnel en charge du service des plats pour servir la bonne variété de nourriture. personnel en charge du service des plats pour servir la bonne variété de nourriture. En conséquence, io n'y aura plus de menu de substitution pour les repas sans porc. Quant aux élèves qui possèdent un PAI, le tarif passera à 1€ au mois de janvier.

- vie quotidienne :
  - photographe
    La possibilité d'effectuer des photos communes avec la maternelle est envisageable. L'école élémentaire souhaite cependant conserver son photographe qui est très fiable, extrêmement patient et agréable avec les élèves et qui réalise de très belles images. Les photos de classes n'ont pas encore été livrées.

  - climat d'école, dédoublement des récréations
    Nous constatons un climat plus serein, calme et respectueux de la part des élèves. Le maintien du dédoublement des récréations y est certainement pour quelque chose. Aussi, même s'il double le temps de service de surveillance des enseignants, nous conservons ce régime.
    En ce qui concerne le bruit induit pour ia classe de CE1 dans le préfabriqué, un marquage au sol sera réalisé pour empêcher les élèves en recréation de s'en approcher de trop près.

  - pochettes de liaison
    La mise en place de ce nouveau système a nécessité un temps d'adaptation de la part des élèves, des familles et des enseignants mais il semble convenir. Un bilan sera effectué en fin d'année afin de déterminer s'il est judicieux de le poursuivre. Certaines familles indiquent qu'il n'est pas aisé de communiquer par écrit « sur papier » par l'intermédiaire des chemises ; une feuille de classeur a été glissée dans chaque chemise verte dans ce but.

  - fiches de renseignements
    L'usage des fiches de renseignements en PDF modifiable a rempli sa mission de lisibilité des numéros de téléphone même si un nombre non négligeable de familles a rempli le formulaire à la main. En revanche, il a été difficile pour les enseignants de récupérer les documents et ce malgré plusieurs relances. A ce jour il en manque encore quelques-uns. Suite à la proposition d'une élue, il semblerait judicieux de joindre ce PDF aux autres informations mises à disposition des familles en toute fin d'année (codes Klassly, listes de fournitures, listes de classes).

- renouvellement du matériel EPS
Suite à une annulation de commande passée chez le fournisseur Pichon (fournisseur ayant connu de nombreuses perturbations ces derniers temps) la commande vient d'être relancée en octobre.

- règlement commun école – périscolaire
Le règlement commun est toujours d'actualité :

Règles de vie de l'École Élémentaire Daniel Galland

Ce règlement est valable pendant l'accueil du matin, les récréations, le temps de cantine, l'étude, la garderie,…

1- Je m'organise pour aller aux toilettes pendant les récréations en prévenant un adulte.

2- Lors des regroupements et pendant les différents appels, je me range avec mes camarades et je reste calme.

3- Je respecte les différentes zones de l'école :
- le préau intérieur, le préau extérieur et les couloirs sont des zones calmes.
- **je ne franchis ni les lignes peintes au sol, ni la rubalise (…) et je respecte le marquage intérieur et extérieur**
- je respecte les zones de jeux : billes, cordes à sauter, diabolos, ballons,…

4- Je suis poli et respectueux envers toutes les personnes de l'école et je m'interdis tout comportement dangereux.

5- Je fais appel à un adulte si je n'arrive pas à résoudre un problème.

6- Par temps humide ou pluvieux, je reste sur le goudron pour ne pas glisser sur la boue et éviter de salir mes affaires ainsi que les bâtiments.

7- Je ne mange pas à l'école (friandises, bonbons,…) sauf pendant le goûter de l'étude et cas particuliers.

8- Je suis respectueux du matériel et de mon environnement (toilettes, arbres, plantations, jeux, grilles, insectes ...)

9- Je ne cours pas en ballerines ni en chaussures ouvertes.

- nouveau règlement de l'école (lecture des mises à jour et vote)
  - mise à jour des noms des classes et des enseignants
  - il est précisé dans le règlement que certaines informations comme les horaires, lieux de sortie des classes (…) peuvent être modifiées en fonction de l'évolution sanitaire.
  - départs anticipés en vacances : désormais, le directeur ne signale plus les absences de ce type auprès de l'inspectrice de circonscription mais rédige un signalement absentéisme niveau 1.
  - jeux de billes : seuls les « faux paris » sont autorisés désormais.
  - autre modification : les blessures éventuelles ayant nécessité des soins ne sont pas signalées aux familles par écrit mais par téléphone la plupart du temps.

Le règlement est voté est approuvé par le conseil d'école.
Il sera signé par Mme Le Maire, Mme Billot présidente de la FCPE, les parents de chaque élève, l'élève, l'enseignant de la classe et le directeur.

- sécurité et PPMS

- 26/09/22 : écoute des 3 différents sons (risque majeur confinement simple + menace majeure intrusion + évacuation)
- 27/09/22 : exercice intrusion menace majeure
- 17/10/22 : exercice confinement risque majeur

Les exercices se sont bien déroulés et sont consignés dans le registre de sécurité de l'école mis à disposition des services compétents.

- état des comptes de la coopérative de l'école :

Dépenses : 17085,10€
Recettes : 17 622,55€
Bilan = + 537,45€

Report de l'année précédente : 3741,94€

<u>total du passif : 4279,39€</u>

	Total des charges (A)	17 085,10	Total des produits (B)		17 622,55
	Résultats de l'année 20.../20... (B +/- A)		537,45		
BILAN simplifié au 31 août 20..22....					
	ACTIF		PASSIF		
	Soldes des comptes au 31/08/20...				
512 *	BANQUE (au 31/08/20...)		110	Report à nouveau au 01/09/20...	3741,94
530	CAISSE	0,00		Résultats de l'année 20...../20...	537,45
	Total de l'actif	0,00	égal à ⇨	Total du passif	4279,39

Il est à noter qu'une importante somme des près de 2000€ sera prélevée afin de finaliser le paiement de la classe de découverte suite à l'encaissement sur le compte OCCE des ventes de saucisses et fromages.
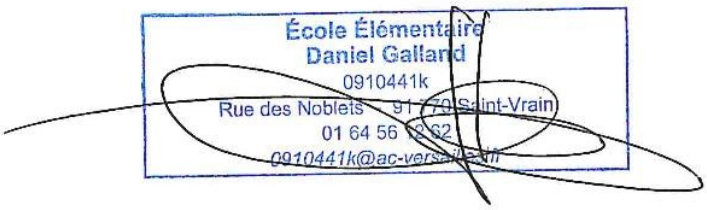
M. Philippe Dessalles.
Le Directeur.